

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 26 septembre 2023

### **Aide exceptionnelle de 100 millions d'euros en soutien des autorités organisatrices de la mobilité : Grand Châtelleraut et Grand Poitiers subventionnées**

Face à l'impact de la crise sanitaire, à la hausse des coûts de l'énergie et dans une logique de renforcement des actions de l'État pour une transition écologique juste, une aide exceptionnelle de 100 millions d'euros avait été annoncée par le ministre délégué chargé des transports, M. Clément BEAUNE, le 6 mars dernier, en soutien aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM) urbaines, hors Île-de-France.

Sur ces 100 millions d'euros, 80 millions étaient fléchés vers les surcoûts du gaz et de l'électricité, en soutien aux autorités organisatrices de la mobilité (AOM), investies dans la transition écologique de leur flotte de véhicules, et 20 millions étaient alloués aux autres surcoûts rencontrés.

Un arrêté en date du 29 juin dernier a réparti cette aide sur le territoire, en fonction des candidatures déposées.

**Ainsi, les communautés urbaines de Grand Châtelleraut et Grand Poitiers se sont vu allouer respectivement des subventions exceptionnelles à hauteur de 53 500 € et 1 141 353 €.**

Contact presse  
**Cabinet du préfet**  
**Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle**

Mél : [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers